

Intitulé de la certification

CLES C1 Italien - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

Code(s) NSF

Formacode(s)

136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**15254 - langues
15247 - italien**

Certificateurs

Listes des centres certificateurs CLES accrédités par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- **Aix-Marseille Université** - 13001533200013 - <https://www.univ-amu.fr>
- **Université Côte d'Azur** - 13002566100013 - <https://univ-cotedazur.fr>
- **Université Toulouse 2 - Jean Jaurès** - 19311383400017 - <https://www.univ-tlse2.fr>

- **Université Bordeaux Montaigne** - 19331766600017 - <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/index.html>

- **Université de Caen Basse-Normandie** - 19141408500016 - <https://www.unicaen.fr>
- **Université de Rennes 2** - 19350937900015 - <https://www.univ-rennes2.fr>

- **Université de Lille** - 13002358300011 - <https://www.univ-lille.fr>

- **Université de Grenoble-Alpes** - 13002608100013 - <https://www.univ-grenoble-alpes.fr>

- **Université Paul-Valéry Montpellier 3** - 19341089100017 - <https://www.univ-montp3.fr>

- **Université de Lorraine** - 13001550600012 - <http://www.univ-lorraine.fr>

- **Université Lumière Lyon 2** - 19691775100014 - <https://www.univ-lyon2.fr>
- **Sorbonne Université** - 13002338500011 - <https://www.sorbonne-universite.fr>

Objectifs et contexte de la certification

Le CLES C1 atteste de la capacité à **communiquer et prendre part à la vie scientifique ou professionnelle en rapport avec son domaine**. Les compétences évaluées correspondent au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES C1 peut :

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Référentiels

Référentiel de certification et d'évaluation

Référentiel de compétences attestées

Modalités d'évaluation

Critères

<p>Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i>, au niveau C1 Autonome.</p>	<p>Le scénario du CLES C1 se déroule en trois étapes dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une mise en situation vraisemblable définie avec un spécialiste du domaine et précisant le contexte de la mission confiée au candidat (cadre, public ciblé, etc.) ; - un dossier documentaire (documents audio, vidéo, articles spécialisés, etc.) permettant au candidat de collecter, de trier et d'organiser les informations, l'ensemble étant géré de façon autonome, en tenant compte de la mission à accomplir. Le candidat montre ainsi son aptitude à sélectionner et hiérarchiser les éléments d'information pertinents en vue de leur réutilisation pour la production orale et la production écrite ; - les macro-tâches de production qui constituent l'aboutissement de la mission. 	<ul style="list-style-type: none"> - les descripteurs du niveau C1 du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i> dans les compétences mobilisées par la réalisation des tâches finales de production orale et écrite. - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau C1 <p>Le candidat au CLES C1 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau C1 - peut se voir délivrer un CLES B2 (s'il n'en est pas déjà titulaire) selon les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production orale et écrite au niveau C1 et/ou B2.
<p>Compréhension de l'écrit et de l'oral Le titulaire est capable de sélectionner et hiérarchiser les informations en fonction de leur réutilisation pour la réalisation de la mission (élaboration d'un support visuel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - épreuve de compréhension de l'écrit et de l'oral en première partie de passation en salle d'examen <p>Les documents sonores / audiovisuels (1 ou plusieurs) ont une durée approximative de 10 minutes (+/- 10%) ; ils sont de nature variée (par exemple : interviews, cours, débats, conférences).</p> <p>Les documents écrits sont de nature diverse (enquêtes, brochures, articles, statistiques, schémas, etc.) ; authentiques ; d'un volume de 7-8 pages environ (24 000 caractères +/- 10% au total, espaces non compris) ;</p> <p>Le dossier documentaire doit comporter au moins un texte « de recherche », c'est-à-dire écrit à l'intention de chercheurs ou de professionnels plutôt que d'un public plus vaste. Ce ou ces textes « de recherche » compteront au minimum 8 000 caractères (espaces non compris) sur les 24 000 du dossier documentaire (soit 30%).</p>	<p>La compréhension écrite et orale sont évaluées de façon intégrée au travers des productions écrites et orales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Repérage d'informations, données, éclairages et points de vue complémentaires -Le cas échéant : compréhension de l'implicite (posture ironique etc).
<p>Production orale Le titulaire est capable de</p>	<p>En prenant appui sur un ou</p>	<p>Critères différenciés pour la validation de la compétence de production orale au niveau C1 ou B2 :</p>

<p>présenter le dossier dont il aura dégagé la problématique, et de répondre aux questions de spécialistes du domaine ;</p> <p>Les composantes pragmatiques, sociolinguistiques et linguistiques de la communication sont évaluées.</p>	<p>plusieurs supports visuels (transparentes, plan détaillé, diaporama, etc.) qu'il a lui-même élaborés, le candidat présente le dossier suivant la nature de la mission à accomplir et il interagit avec les participants à l'échange qui suit.</p>	<p>Tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalise la tâche demandée en utilisant un ou des supports adéquats. - Gère correctement le temps imparti 	
		<p>Contenu (C1) Restitue les informations et arguments issus des documents avec justesse et précision.</p>	<p>Contenu (B2) Utilise des arguments variés et pertinents issus des documents en ajoutant éventuellement des idées personnelles.</p>
		<p>Interaction C1 Prend en compte les remarques des participants et réagit de manière pertinente dans l'échange</p>	<p>Interaction B2 Sait interagir : prend son tour et l'initiative de la parole quand il convient, sait relancer l'échange si nécessaire</p>
		<p>Cohérence C1 Structure son propos de manière claire et cohérente</p>	<p>Cohérence B2 dispose d'outils linguistiques variés pour lier, nuancer et adapter son discours.</p>
		<p>Aisance C1 - S'exprime avec fluidité, aisance et spontanéité - S'exprime en se détachant de ses notes, regarde ses interlocuteurs</p>	<p>Aisance B2 Exprime ses idées avec fluidité sans faire de longues pauses (hésitations tolérées)</p>
		<p>Registre C1 Utilise un registre de langue adapté à la tâche</p>	<p>Registre B2 Utilise dans l'ensemble un registre de langue approprié à la situation (en fonction des destinataires)</p>
		<p>Syntaxe C1 Maîtrise une syntaxe adaptée à l'argumentation orale</p>	<p>Syntaxe B2 Utilise une variété de phrases complexes adaptées à la tâche</p>
		<p>Correction Grammaticale C1 Maintient un niveau élevé de correction grammaticale (erreurs occasionnelles)</p>	<p>Correction grammaticale B2 Fait preuve d'un contrôle grammatical assez élevé qui lui permet d'éviter les malentendus (erreurs non systématiques tolérées)</p>
		<p>Lexique C1 Utilise un lexique étendu, précis et approprié à la tâche</p>	<p>Lexique B2 Utilise un lexique juste et varié (quelques lacunes tolérées)</p>
		<p>Phonologie C1 Fait preuve d'une maîtrise satisfaisante du système phonologique de la langue (prononciation, intonation, accentuation...)</p>	<p>Phonologie B2 Prononciation et intonation suffisamment claires pour être aisément compris.e, même si un accent subsiste</p>

		La compétence de production orale du CLES C1 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau C1. Le CLES B2 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères C1 et/ou B2 sont validés.	
<p>Production écrite Le titulaire est capable de rédiger un compte rendu structuré et argumenté ; il doit faire la preuve de sa capacité à intégrer les échanges avec les participants à l'échange.</p> <p>Les composantes pragmatiques, sociolinguistiques et linguistiques de la communication sont évaluées.</p>		<p>Contenu (Validation C1) - Le candidat Réinvestit les informations pertinentes issues des documents - Tient compte des points de vue et argumente afin de parvenir à une conclusion appropriée à la tâche.</p>	<p>Contenu (validation B2) - Réinvestit une variété d'informations pertinentes en développant une argumentation, en tenant compte des différents points de vue explicites.</p>
		<p>Registre C1 Utilise un registre de langue approprié à la tâche</p>	<p>Registre B2 Utilise dans l'ensemble un registre de langue approprié à la situation (en fonction des destinataires)</p>
		<p>Syntaxe C1 Maîtrise les phrases complexes</p>	<p>Syntaxe B2 Utilise une variété de phrases complexes adaptées à la mission</p>
		<p>Correction grammaticale C1 Maintient un niveau élevé de correction (grammaticale, orthographique ...).</p>	<p>Correction grammaticale B2 Maîtrise assez élevée de la grammaire qui permet une lecture fluide du texte (erreurs non systématiques tolérées)</p>
		<p>Lexique C1 Utilise un lexique étendu et précis</p>	<p>Lexique B2 Utilise un lexique pertinent et varié (quelques lacunes tolérées)</p>
		La compétence de production écrite du CLES C1 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau C1. Le CLES B2 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères C1 et/ou B2 sont validés.	

Validation de la certification

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences	Niveau C1 Autonome ou niveau B2 Avancé ou indépendant du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i>
Le cas échéant, durée de validité en années	durée illimitée
Si durée limitée, modalités de renouvellement	
Possibilité de validation partielle	Le candidat au CLES C1 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau C1 - peut se voir délivrer un CLES B2 (s'il n'en est pas déjà)

titulaire) selon les conditions suivantes :
- validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production orale et écrite au niveau C1 et/ou B2.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences

Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle.
L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes.
Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau.
Le candidat est inscrit dans un établissement à une session en fonction des capacités d'accueil de celui-ci.

Base légale

Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

NOR : MENS1631263A

JORF n°0281 du 3 décembre 2016

Convention de coopération signée le 7 septembre 2018 entre ACERT (PL), CertAcles (ES), CLES (FR), UNICert® (DE), UNICert®LUCE (SK/CZ), UNILANG (GB/IE) portant création du Réseau NULTE - Network of University Language Testers in Europe (NULTE) sous le haut patronage de CercleS, la Confédération européenne des centres de langues de l'enseignement supérieur.

<https://www.cercles.org/EN-H191/nulte-memorandum.html>

Lien internet vers le descriptif de la certification

<https://www.certification-cles.fr>